

# Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé											
<b>Intitulé de l'unité d'enseignement</b>	Diction lyrique : coaching pratique										
<b>Code</b>											
<b>Filières, orientations et options</b>	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale chant - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction de chœur - - Master of Arts en interprétation musicale - Accompagnement - Chef-fe de chant										
<b>Cours à choix</b>	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non										
<b>Site</b>	Genève Neuchâtel										
<b>Niveau du cours (si pertinent)</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;"><b>Si cours annuel :</b></td> <td style="width: 50%;"><b>Si cours semestriel :</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td>S1</td> </tr> <tr> <td></td> <td>S2</td> </tr> <tr> <td></td> <td>S3</td> </tr> <tr> <td></td> <td>S4</td> </tr> </table>	<b>Si cours annuel :</b>	<b>Si cours semestriel :</b>		S1		S2		S3		S4
<b>Si cours annuel :</b>	<b>Si cours semestriel :</b>										
	S1										
	S2										
	S3										
	S4										
2. Organisation											
<b>Organisation temporelle</b>	Cours régulier semestriel  <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>										
<b>Si cours régulier, minutes hebdomadaires</b>	60' toutes les deux semaines										
<b>Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre</b>	8 heures par semestre (32 heures sur les quatre semestres)										
<b>Nombre d'étudiant-e-s par groupe</b>	Cours individuel										
<b>Langue(s) d'enseignement</b>	Allemand Anglais Français Italien										
3. Prérequis											
<b>Avoir validé le module / l'unité d'enseignement</b>	Pas de prérequis										
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)											
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser l'utilisation des outils de transcription phonétique, comme l'API (Alphabet Phonétique International), pour analyser et noter les sons de la parole dans les différentes langues du répertoire lyrique.</li> <li>• Développer une autonomie dans la pratique des quatre langues chantées du répertoire lyrique (italien, allemand, anglais, français).</li> </ul>											

- Cultiver une sensibilité aux nuances stylistiques et expressives des différentes langues et époques en adaptant la diction, dans la perspective de refléter fidèlement les intentions du compositeur et le caractère de chaque œuvre.
- Intégrer les éléments de diction lyrique dans la pratique vocale, en travaillant sur des passages spécifiques de l'opéra, de l'oratorio, du lied et du récitatif pour assurer une prononciation précise et expressive.
- Appliquer les connaissances acquises dans le cours Diction lyrique – cours théorique, dans la perspective d'une interprétation expressive et émotionnelle, en utilisant les nuances de la langue pour renforcer la communication artistique et l'impact dramatique.

## 5. Contenu et forme de l'enseignement

Travail pratique de la prononciation des quatre principales langues du répertoire lyrique (italien, allemand, anglais, français), en s'appuyant sur la phonétique.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

*Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.*

### TYPE DE VALIDATION

Examen noté

### \* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

### COMPOSITION DU JURY

Expert-e interne

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

<b>Possibilité</b>	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
<b>Modalités</b>	La remédiation est ouverte <b>à la demande de l'étudiant-e</b> lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, <b>la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</b>

## 8. Remarques

Les filières concernées par cet enseignement (y compris l'option chef-fe de chant) suivent les 4 semestres du cours, à l'exception des étudiant-e-s du MA en interprétation orientation accompagnement qui suivent les deux premiers niveaux du cours (S1 et S2).

Les étudiant-e-s en Master d'accompagnement option chef-fe de chant ont la possibilité de parfaire leurs connaissances linguistiques en accompagnant les coachings pratiques de diction lyrique. La répartition de ces heures devra être discutée au préalable avec la responsable du département vocal.

## 9. Bibliographie

## 10. Enseignant-e-s

Florence MILLON KRATTENMACHER (allemand)

Sacha MICHON (français)

Neil BEARDMORE (anglais)

Rosa Maria ALLEGRETTI (italien)

## 11. Validation du descriptif

<b>Date de validation</b>	2025
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM